

# ISFM Award: un engagement exceptionnel pour la formation postgraduée

Monika Brodmann Maeder<sup>a</sup>, Raphael Stolz<sup>b</sup>

<sup>a</sup> Dre, p.-d. et MME, présidente de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM); <sup>b</sup> Dr, vice-président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

Au cours de votre formation postgraduée, avez-vous eu l'opportunité de vous former auprès d'une personne faisant preuve d'un engagement exemplaire? Ses compétences didactiques particulières vous ont-elles permis de réaliser des progrès réjouissants? Alors n'hésitez pas à nommer cette personne pour l'ISFM Award et à récompenser ainsi son engagement exceptionnel en faveur de la formation postgraduée des médecins. Cette année encore, vous pouvez nommer aussi bien des personnes en particulier que des équipes en charge de la formation postgraduée.

Nous avons le plaisir de publier pour la neuvième fois la mise au concours de l'ISFM Award. Les nombreuses personnes nommées et l'écho positif que nous avons reçu confirment la pertinence et le bien-fondé de cette récompense. La remise de ce prix est devenue un événement fixe dans l'agenda de l'ISFM.

La responsabilité que portent les médecins-cadres en matière de formation postgraduée constitue un des principes fondamentaux du transfert de connaissances et de compétences aux jeunes médecins. Or, cette tâche ne peut guère être définie par le seul cahier des charges; l'engagement personnel et l'enthousiasme jouent un rôle bien plus important. Dans le domaine médical, les charges qui pèsent sur les médecins sont nombreuses et les ressources en matière de temps et de moyens à disposition se réduisent sans cesse. Il est donc important que les personnes particulièrement actives et motivées dans l'enseignement soient recon-

nues. C'est pourquoi l'ISFM entend donner la possibilité aux jeunes médecins de témoigner leur reconnaissance à des personnes ou à des équipes en charge de la formation postgraduée qui se distinguent par leur engagement extraordinaire, sans pour autant établir un classement.

## Nomination par les médecins en formation postgraduée

Pour être nommé-e-s à l'ISFM Award, les médecins doivent participer activement à la formation médicale postgraduée. Il s'agit notamment de médecins-cadres qui s'engagent personnellement en faveur de la formation des futur-e-s spécialistes et qui font preuve de compétences exceptionnelles et d'initiative dans la manière de transmettre les connaissances et compétences. Cette année encore, il est également possible de nommer des équipes en charge de la formation postgraduée. Pour que la nomination soit valable, elle doit être déposée par un-e médecin en formation postgraduée ou qui a obtenu un titre de spécialiste il y a moins d'un an. De plus, elle doit être déposée conjointement par deux personnes et exprimer une reconnaissance personnelle pour la qualité de la formation dispensée par la personne nommée et pour son engagement. Afin qu'il ne résulte ni avantage ni conflit en raison du processus de nomination, vous ne pouvez nommer que les personnes ou les équipes chez qui vous ne travaillez plus. Les noms des personnes qui ont déposé une nomination ne seront ni publiés, ni communiqués. Aucun classement ne sera établi.

### Nommez sans attendre des responsables de formation!

L'ISFM Award permet d'exprimer une reconnaissance appuyée aux responsables de formation postgraduée, mais également à des équipes, qui font preuve d'un engagement exemplaire et de compétences particulières. Une ancienne formatrice ou un ancien formateur vous a laissé une impression durable? Alors n'hésitez pas à nommer cette personne pour l'ISFM Award!

Pour cela, veuillez remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'ISFM ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → Projets → ISFM Award).

*Délai d'envoi: 31 juillet 2022*

Vous trouverez d'autres informations sur [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch). Si vous avez des questions, nous sommes à votre entière disposition à l'adresse [info\[at\]siwf.ch](mailto:info[at]siwf.ch) ou au 031 503 06 00.

### Critères de nomination

- Seul-e-s les médecins en formation postgraduée ou ayant obtenu un titre de spécialiste il y a moins d'un an peuvent déposer une nomination.
- Une nomination doit être déposée conjointement par deux personnes.
- Les personnes qui déposent une nomination ne doivent plus travailler auprès des personnes qu'elles nomment.
- La personne nommée doit toujours exercer dans le domaine de la formation postgraduée.

### Déposez votre nomination sans attendre!

Pour nommer quelqu'un, vous pouvez remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'ISFM ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → Projets → ISFM Award) d'ici le *31 juillet 2022*.

La direction de l'ISFM contrôlera si la nomination est correcte du point de vue formel avant de la valider.

Toutes les personnes dont la nomination a été validée recevront un acte de reconnaissance et un cadeau en récompense de leur engagement exceptionnel pour la formation postgraduée. Elles pourront également participer gratuitement au symposium MedEd le 28 septembre 2022 à Berne, et seront citées nommément (après accord) sur le site web de l'ISFM ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)) et lors du symposium MedEd.

[info\[at\]siwf.ch](mailto:info[at]siwf.ch)



**MedEd  
SYMPOSIUM  
SIWF/ISFM**

Schweizerisches Institut für ärztliche Weiter- und Fortbildung  
Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue

9. MedEd SYMPOSIUM

# 2022



Mit Simultan-  
übersetzung  
Avec traduction  
simultanée

Perspektiven der ärztlichen Bildung  
Perspectives de la formation médicale



## Save the Date

# 28. September 2022

## Casino, Bern

Das MedEd-Symposium ist im Rahmen der erweiterten Fortbildung in allen Fachgebieten mit **7 Credits** anerkannt (SIWF-approved).  
Le Symposium MedEd donne droit à **7 crédits** dans toutes les disciplines dans le cadre de la formation continue élargie (ISFM-approved).

APPROVED BY

SIWF<sup>FMH</sup>  
ISFM

Anmeldung/Inscription: [www.congress-info.ch/meded2022](http://www.congress-info.ch/meded2022)